



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE
MAIRIE DE LA DESIRADE

Mairie de la DÉSIRADE

COMMUNIQUÉ

Le Maire de La Désirade informe la population de l'ouverture d'un centre de vaccination le samedi 28, dimanche 29 et lundi 30 août 2021 au dispensaire départemental situé dans le bourg.

Les prises en charge pourront se faire sans rdv durant ces 3 jours, de 8h à 13h, et de 14h à 18h.

Merci de vous munir des pièces suivantes :

- pièce d'identité
- carte vitale
- attestation de vaccination (*si seconde dose*).

Monsieur le Maire rappelle l'importance, du respect des gestes sanitaires en vigueur pendant les démarches et période de vaccination mentionnées, mais également de l'application du confinement préfectoral, de façon à amoindrir les effets de la COVID-19 sur le territoire de La Désirade.

Fait à La Désirade le 26 août 2021

Le Maire
TONTON Loïc

L . TONTON